

Une nouvelle étape dans la reprise des spectacles vivants de musique et d'humour

Montréal, le 23 juillet 2020 — L'ADISQ accueille avec enthousiasme l'autorisation donnée par le gouvernement du Québec pour les événements intérieurs et extérieurs dans les lieux publics avec un maximum de 250 personnes à partir du 3 août prochain.

Rappelons que le 22 juin dernier, les spectacles intérieurs ont été autorisés avec une limite de 50 spectateurs, et ce après plus de trois mois d'arrêt. La réponse du secteur de la musique et de l'humour a été immédiate. Malgré d'importantes contraintes sanitaires, techniques et financières, artistes et producteurs ont rivalisé de créativité afin de pouvoir proposer une programmation diversifiée à un public désireux de retrouver ses artistes. Signe de cet enthousiasme, les billets pour ces événements se sont envolés à toute vitesse.

« N'oublions pas que l'industrie de la musique et de l'humour est aussi demeurée bien vivante tout au long de la crise. Une multitude de prestations innovantes ont été présentées en format numérique ainsi que dans les médias traditionnels, des lancements d'albums ont eu lieu, sans oublier que des spectacles collectifs d'envergure ont été présentés à la télévision. Il ne fait pas de doute que l'industrie saura se saisir de cette nouvelle ouverture pour continuer de proposer au public une offre diversifiée » a rappelé Philippe Archambault, président de l'ADISQ.

« Si le passage de la limite de spectateurs à 250 annoncée aujourd'hui ne résoudra pas toutes les inquiétudes et contraintes liées à la représentation de spectacles dans des conditions aussi restreintes, cette étape est fort encourageante pour la reprise des spectacles dans toutes les régions du Québec d'autant plus qu'elle est solidement appuyée financièrement par le gouvernement du Québec », a souligné Solange Drouin, vice-présidente aux affaires publiques et directrice générale de l'ADISQ.

À ce sujet, plusieurs consultations menées auprès des membres de l'ADISQ montrent que la majorité des entreprises responsables de la production et de la commercialisation des spectacles souhaite reprendre une activité de spectacle.

Suite à cette bonne nouvelle, l'ADISQ invite d'ailleurs l'ensemble des acteurs de la chaîne du spectacle à travailler ensemble pour favoriser cette reprise particulièrement plébiscitée par de nombreux artistes et producteurs comme une bonne partie du public québécois.

-30-

Source : ADISQ

Relations de presse : Roy & Turner Communications

Janie Allard, jallard@roy-turner.com, 514 970-8440